



A. Lhotellier. *Tenir conseil. Délibérer pour agir*

Paris : Seli Arslan

Xavier Gautier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/osp/3217>

DOI : 10.4000/osp.3217

ISSN : 2104-3795

Éditeur

Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2003

Pagination : 165-166

ISSN : 0249-6739

Référence électronique

Xavier Gautier, « A. Lhotellier. *Tenir conseil. Délibérer pour agir* », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 32/1 | 2003, mis en ligne le 06 mai 2011, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/osp/3217> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/osp.3217>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Tous droits réservés

A. Lhotellier. *Tenir conseil. Délibérer pour agir*

Paris : Seli Arslan

Xavier Gautier

RÉFÉRENCE

Paris : Seli Arslan

- 1 Comment devenir une personne ? Comment développer un pouvoir d'existence et d'émancipation dans une société de contradictions et de conflits ? Comment construire le sens de nos actes face à la contingence et à l'urgence des situations difficiles, et avec nous-mêmes ? C'est à ces questions que se propose de répondre Alexandre Lhotellier, dans son ouvrage « *Tenir conseil. Délibérer pour agir* ». Et, à ses yeux, dans ces différents cas, il convient fondamentalement de *tenir conseil* dans la vie ordinaire, de pouvoir dialoguer pour se construire, de pouvoir délibérer pour agir. Il y a là un enjeu sociétal car l'avenir dépend de nos actes. Il y a une responsabilité de la psychologie à savoir accompagner une pensée de nos actes vécus et à venir.
- 2 Par l'accélération et la variété des demandes, les pratiques « de conseil » se sont multipliées. Mais elles se sont réduites et se limitent encore trop souvent à une volonté de rassurer ou de reconforter, de suggérer ou de donner des conseils. L'empirisme, le recours au bon sens légitimé par l'expérience ou la formalisation intellectuelle constituent alors les « bons conseils ». Savoir mener un entretien suffit à autoriser les pratiques. La connaissance de soi l'emporte sur une démarche plus globale de travail de soi. Le travail psychologique est plus subi que recherché pour une pratique de soi. Or, c'est l'autonomie de la personne dans ses conduites et dans sa construction qui sont réellement au cœur de l'activité de conseil. Ils fondent sa capacité à être et son pouvoir d'agir.
- 3 Le conseil doit alors rompre avec l'idée de n'être que relation d'entretien, échange chaleureux, compréhensif et intersubjectif. Il reste à construire *dans ses fondements, dans*

ses méthodes et dans ses pratiques. Le travail du conseiller doit ainsi devenir un acte de tenir conseil. Un acte qui permette une mise en commun, un examen des questions relationnelles, institutionnelles, existentielles, personnelles et méthodologiques posées par une situation problème. C'est-à-dire une situation où les repères habituels sont perdus, où n'apparaissent ni solutions, ni résolutions, où domine le sentiment d'impasse et de confusion. Un acte qui offre les conditions d'une élaboration, d'une délibération, pour penser et construire les actions et leur sens. Tenir conseil s'inscrit ainsi dans la vie ordinaire et quotidienne. Il accompagne la personne dans son projet d'existence. Il se concrétise dans une éthique centrée sur ce que la personne peut faire dans une situation donnée, sans que soit dit tout ce qu'il faudrait faire.

- 4 Le conseil se définit alors comme acte de création d'un dialogue et d'une relation pour permettre la pensée. Il engage une recherche méthodique et plurielle du sens d'une situation-problème. Il construit une démarche active et créative. Il a pour référence permanente les conduites et les actes, leurs valeurs et leurs enchaînements, leur efficacité et leur rythme. Il engage une écoute et une élaboration dans un processus de « rythmanalyse ».
- 5 La démarche du tenir conseil puise ses fondements dans les principes et l'expérience d'une communication dialogique. Ce dialogue se construit sur des dimensions existentielles, tant de réciprocité, que de reconnaissance et de responsabilité. La démarche s'ancre dans une présence fondatrice, réelle et constitutive d'une relation humaine. Et non une simple apparence de présence. Elle demande un investissement subjectif pour offrir une présence, pour « être auprès » de l'autre.
- 6 La méthodologie engage, quant à elle, un travail d'exploration, de discernement et de confrontation au sens. Elle résiste alors à l'impatience de l'action et du sens immédiat. Elle suppose un travail méthodique de formulation et d'implication dans un projet. Elle soutient un travail de l'agir, de décisions et de mise en œuvre des actes construits.
- 7 L'acte de tenir conseil est ainsi essentiel pour faire face aux divers événements affectant l'existence et pour permettre le développement de la personne dans ces situations. Il se fonde sur un travail psychologique sur soi permettant l'autonomie de ses actes. Au-delà, il est indispensable à la construction continue d'une société pour penser le « vivre ensemble ». L'auteur prend ainsi position pour une radicalisation du conseil comme pratique psychologique. L'exigence posée est alors le développement d'une psychologie en acte, où le résultat n'est pas acquis par le psychologue. Mais il est le fruit de conditions offertes à la construction de la personne et à la mobilisation de ses ressources.
- 8 C'est dans ces perspectives que l'ouvrage développe des propositions pour une formation personnelle et pratique au conseil. Il offre un ensemble de repères et de points d'appui pour construire sa propre démarche de pensée et d'action. Il est la transmission d'une longue expérience et d'une pratique approfondie du conseil par son auteur.